KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Equipe Berry
Centre Colbert – 3 place Colbert
B.P. 132
36003 Châteauroux cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 54 22 03 31
Télécopie : +33 (0)2 54 22 57 20
Site internet : www.kpmg.fr

Association Indre Nature

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
Association Indre Nature
Parc Balsan - 44 Avenue François Mitterrand - 36000 Châteauroux
Ce rapport contient 18 pages.
Référence : JD np

KPMG Audit Paris et Centre,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG Audit Paris et Centre
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 612 391 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 58 51 26 12 391

KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Equipe Berry
Centre Colbert – 3 place Colbert
B.P. 132
36003 Châteauroux cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 54 22 03 31
Télécopie : +33 (0)2 54 22 57 20
Site internet : www.kpmg.fr

Association Indre Nature

Siège social : Parc Balsan - 44 Avenue François Mitterrand - 36000 Châteauroux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Indre Nature relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par : le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Châteauroux, le 15 mars 2019

KPMG Audit Paris et Centre



Jérôme Decanter
Associé

Association Indre Nature

Comptes annuels

au 31 décembre 2018

18 mars 2019

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

Bilan Association Indre Nature

au 31/12/2018 — EUR

Actif			Exercice			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant nt	au 31/12/2017
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	7 759	7 759	0	776
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Total	**7 759**	**7 759**	**0**	**776**
	Immobilisations corporelles	Terrains	12 000		12 000	12 000
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	33 096	29 811	3 285	1 650
		Autres immobilisations corporelles	62 529	58 688	3 841	6 702
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisation corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Total	**107 625**	**88 499**	**19 126**	**20 352**
	Immobilisations financières (2)	Participations	100		100	100
		Créances rattachées à des participat.				
		Titres immob. activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	804		804	1 374
		Total	**904**		**904**	**1 474**
Total		I	**116 288**	**96 258**	**20 031**	**22 602**
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements.				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	49 360	41 977	7 383	8 012
		Total	**49 360**	**41 977**	**7 383**	**8 012**
Avces et acptes versés sur commandes						
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	72 620	0	72 620	87 001
		Autres créances	153 665		153 665	105 190
		Total	**226 285**	**0**	**226 285**	**192 191**
	Divers	Autres titres				
		Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	240 372		240 372	160 481
		Charges constatées d'avance (4)	312		312	4 303
Total		II	**516 329**	**41 977**	**474 353**	**364 987**
Charges à répartir sur plusieurs exercices		III				
Primes de remboursement des emprunts		IV				
Ecart de conversion Actif		V				
Total de l'actif		**(I+II+III+IV+V)**	**632 618**	**138 234**	**494 383**	**387 589**

Renvois

(1) Dont droit au bail
(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)

Engagements reçus

Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents
Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre
Autres

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

Bilan
Association Indre Nature

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

EUR

Passif (avant répartition)			Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droits de reprise (legs, donations, subv . inv. bien renouvelables)	80 838	80 838
		Écarts de réévaluation		
		Réserves		
		Report à nouveau	123 784	121 477
		Résultat de l'exercice	17 111	2 307
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droits de reprise	0	0
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	11 372	2 016
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
	Total	**I**	**233 105**	**206 638**
Provisions et fonds		Provision pour risques	19 881	19 881
		Provisions pour charges	4 397	3 366
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	2 299	2 219
	Total	**II**	**26 577**	**25 466**
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
		Emprunts et dettes financières divers (3)		
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 905	10 037
		Dettes fiscales et sociales	95 527	94 876
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	7 898	7 840
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance (1)	129 373	42 732
	Total	**III**	234 703	155 704
Ecart de conversion passif		**IV**		
Total du passif		**(I+II+III+IV)**	**494 383**	**387 589**
Renvois		(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		Sur legs acceptés Autres		

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

Compte de résultat
Association Indre Nature

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

EUR

				Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Vente de marchandises			0	0
	Production vendue	Biens		8 995	2 449
		Services liés à des financements réglementaires		12 355	3 050
		Autres services		41 507	68 819
	Montant net du chiffre d'affaire (dont à l'exportation)			**62 858**	**74 319**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opération à long terme				
	Subventions d'exploitation			342 040	312 970
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			27 987	14 999
	Cotisations			14 382	14 212
	Autres produits (1)			1 337	1 955
	Total des produits d'exploitation		I	**448 604**	**418 456**
Charges d'exploitation	Marchandises	Achats		13	0
		Variation de stock		1 044	2 003
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats			
		Variation de stock			
	Autres achats et charges externes (2)			79 713	70 985
	Impôts, taxes et versements assimilés			587	3 856
	Salaires et traitements			259 352	260 201
	Charges sociales			97 274	104 305
	Dotations d'exploitation	- sur immobilisations		5 034	6 299
		- sur actif circulant : provisions			565
		- pour risques et charges : provisions			
	Subventions accordées par l'association				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation		II	**443 018**	**448 214**
Résultat d'exploitation			I(I-II)	**5 586**	**- 29 758**
OPér. comm un	Excédents ou déficits transférés		III		
	Déficits ou excédents transférés		IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés			705	770
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers		V	**705**	770
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières		VI	**0**	**0**
Résultat financier			(V-VI)	**705**	**770**
Résultat courant avant impôt			(I+II+III-IV+V-VI)	**6 291**	**- 28 988**
Renvois	(1)° Dont : Dons				
	Legs et donations				
	Produits liés à des financements réglementaires				
	Ventes de dons en nature				
	(2) Y compris redevances de crédit-bail mobilier				
	immobilier				

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

Compte de résultat (suite)
Association Indre Nature

Période de l'exercice	01/01/2018	31/12/2018
Période de l'exercice précédent	01/01/2017	31/12/2017

			Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 962	17 111
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 014	8 049
	Reprises sur provisions et transferts de charges			9 068
	Total des produits exceptionnels	VII	**11 976**	**34 228**
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		45	982
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 111	1 950
	Total des charges exceptionnelles	VIII	**1 156**	**2 933**
Résultat exceptionnel		(VII-VIII)	**10 820**	**31 295**
Participation des salariés aux résultats		IX		
Impôts sur les sociétés		X		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		XI		
Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Total des produits		(I+III+V+VII+XI) XIII	**461 284**	**453 454**
Total des charges		(II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	**444 173**	**451 147**
Excédent ou déficit		(XIII-XIV)	**17 111**	**2 307**

Évaluation des contributions volontaires en nature

Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition d biens et services		
Personnel bénévole		

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

Châteauroux le 19 Mars 2019,

Association Indre Nature

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Montants exprimés en euros

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Événements principaux de l'exercice

Personnel :

- Recrutement d'une personne en contrat à durée déterminée du 6 juin au 5 septembre 2018.
- Evolution de deux contrats à durée indéterminée.
  - Un salarié à temps complet a souhaité bénéficier d'un temps partiel à 0.91 ETP à compter du 1er février 2018.
  - Une salariée à temps partiel à 0.91 ETP a souhaité évoluée vers un temps partiel à 0.80 ETP à compter du 1er septembre 2018.
- Revalorisation salariale de notre employée qui réalise 2 heures de ménage par semaine dans nos locaux depuis 8 ans.
- Versement de la prime dite « Macron » au personnel pour un montant total de 8 670 euros.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan ;
- Le compte de résultat ;
- L'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	8 392	0	633	7 759
Immobilisations corporelles	111 855	3 032	7 263	107 624
Immobilisations financières	1 474	0	570	904
	121 721	3 032	8 466	116 288

2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	7 616	776	633	7 759
Immobilisations corporelles	91 503	4 258	7 263	88 498
Immobilisations financières				
	99 119	5 034	7 896	96 257

2.1.3 Immobilisations incorporelles

2.1.3.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-bail
Pas d'acquisition		

Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

2.1.4 Immobilisations corporelles

2.1.4.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-bail
Acquisition : - Appareil photos Olympus TG-5 - 6 pièges photos Bolyguard SG2060X - Microscope Mauna Kéa 507 - Drone	 447.00 1 380.00 507.00 699.00	

2.1.4.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Terrain	Non amorti	
Installations techniques	Linéaire	10 ans
Matériel et outillage industriel	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique et technique	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

2.1.4.3 Autres principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-bail
Véhicule Berlingo MVTi 95 BVM club		59 loyers de 205,88 € H.T

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

2.1.5 Évaluation des stocks

Les stocks sont constitués de fascicules et livrets et évalués selon la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré. Le coût d'achat est composé des salaires, frais de conception graphique et d'imprimerie moins les subventions reçues.

2.1.6 Créances

Créances [a]	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	72 620	72 620	
Autres	153 665	153 665	
TOTAL	226 285	226 285	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

[a] Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

2.1.7 Produits à recevoir (à détailler)

▪ Solde subventions DREAL, AELB, Région	83 192.45 €
▪ Solde subventions Pays	28 548,00 €
▪ Solde Aéroport	10 312.50 €
▪ I.B.C Mers-sur-Indre	13 860.00 €
▪ CD36 Animations ENS	3 000.00 €
▪ PNR formation Agritourisme	14 020.00 €
Total	152 932.95 €

2.1.8 Charges constatées d'avance (à détailler)

▪ O2switch	72.00 €
▪ Abonnement Dalloz 2017	239.96 €
Total	311.96€

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	80 838			80 838
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports avec droit de reprise	0			0
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme (1)				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)				
Report à nouveau	121 476	2 307		123 784

(1) Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association.
(2) Dont réserve pour projet associatif

2.2.2 Provisions

2.2.2.1 Provisions pour charges

Provision pour départs en retraite 4 396,92

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture :

- Âge de départ à la retraite présumé (le cas échéant par catégorie),
- Taux d'actualisation : 1,52 %
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1%

2.2.2.2 Provision pour risque

Provision passée en 2011 pour risque de reversement des subventions au FEDER (2009/2010) 19 880.00

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

2.2.3 État des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Echéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 905	1 905		
Dettes fiscales et sociales	95 527	95 527		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	7 898	7 898		
Produits constatés d'avance	129 373	129 373		
TOTAL	234 702	234 702		
(2) Emprunts accordés en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice				

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

2.2.4 Fonds dédiés sur dons manuels (Blaireau)

▪ Fonds collectés solde 2017	2 219.02 €
▪ Fonds collectés 2018	80.00 €

Solde	2 299.02 €

2.2.5 Fournisseurs et comptes rattachés

	Nature	Montant fin d'exercice
Fournisseurs	exploitation	1 811.88 €
Factures non parvenues	exploitation	92.64 €

2.2.6 Dettes fiscales et sociales (à détailler)

▪ Provisions congés payés	23 418.12 €
▪ Prime Exceptionnelle dite « Macron »	8 670.00 €
▪ Caisses organismes sociaux	40 208.37 €
▪ Provisions charges sur congés payés	11 737.58 €
▪ TVA à payer	6 511.53 €
▪ TVA collectée en attente	4 571.80 €
▪ Taxe sur les salaires	409.23 €

Total	95 526.63 €

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

2.2.7 Produits constatés d'avance (à détailler)

▪ P.N.R OZP	5 743.75 €
▪ Subventions reçues en 2018 (travaux non effectués)	123 585.25 €
Total	129 329.00 €

2.2.8 Produits constatés d'avance pluriannuels (à détailler)

▪ Adhésions 2019 à 2020	44.00 €
Total	44.00 €

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits

Critères utilisés :

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Ressources propres (prestations de service, production vendue)	62 857.81
Subventions	342 040.35
Transfert de charges	27 571.80
Reprise Provision pour Stock	415.56
Cotisations	14 381.80
Autres produits	1 336.79
Total	448 604.11

N.B. : Les ressources propres qui figurent au bilan pour un total de 62 858 € se décomposent ainsi :

- Publications associatives	10 849.40 €
- R.R.R Accordés	-1 854.50 €
- Animations avec tarif conventionné	12 355.42 €
- Prestations de service encaissées *	36 085.00 €
- Prestations de services non encaissées	5 406.49 €
- Remboursement frais de port	16.00 €

*Prestations de service encaissées au 31/12/2018 : 36 085 € moins écritures de PCA 2018 et FAE 2017.

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

Produits financiers et produits exceptionnels

Autres intérêts et produits assimilés	704.65 €
Total	704.65 €

Quote part subvention inscrite au résultat	4 013.90 €
Mécénat	7 961.80 €
Total	11 975.70 €

3.2 Charges exceptionnelles

Dotations exceptionnelles aux provisions (retraites)	1 030.70 €
Engagement à réaliser sur dons	80.00 €
	1 110.70 €

3.3 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Effectif moyen	Dont H	Dont F	Personnel mis à disposition
- Directeur	1.00	1.00		
- Chargés de mission	4.82	2.91	1.91	
- Chargés d'étude	1.25	1.25		Néant
- Assistance administrative	0.70		0.70	
- Assistante accueil animation	1.00		1.00	
- Personnel d'entretien	0.06		0.06	
Total	8.83	5.16	3.67	

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.